Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 022-212203426-20260616-0206202606-DE

Mairie de Trébédan

Département des Côtes d'Armor

DELIBERA
Conseil Municipal ordinaire
Séance du 16 juin 2026
18h30

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de TREBEDAN légalement convoqué, s'est réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, sous la présidence de M. Didier IBAGNE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :
IBAGNE Didier, PAUTHONNIER Eddy, BLANCHARD Ludivine, Filipe DE ALMEIDA NETO, Céleste DE ALMEIDA NETO, ABOAF Aurore, Policarpo MENDES RIBEIRO, Mélanie VAUTIER, Ghislaine de SALINS

Absents excusés : LAMY Didier Thibault MARCHADIER

Secrétaire de Séance : Eddy PAUTHONNIER

Conseillers en exercice : 11 - Conseillers présents : 9 – Votants : 9

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT LA PARTICIPATION AU FINANCEMENT D'UN POSTE AU SEIN DE L'ASSOCIATION CULTURELLE THEATRE EN RANCE

Monsieur le Maire fait part du mail reçu de la Cheffe de service culture de Dinan Agglomération concernant la participation de la commune au financement d'un poste au sein de l'association culturelle Théâtre en Rance avec Dinan Agglomération et 11 autres communes, la convention arrive à échéance cet été. Il est demandé la perspective de reconduction de la convention pour une nouvelle période de 3 ans. Une réunion aura lieu le 23 juin à 18h au siège de Dinan Agglomération en présence de l'association Théâtre en Rance

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable dans un premier temps et donnera son avis définitif après la réunion du 23 juin.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous/Préfecture

Pour extrait conforme au registre
des délibérations du conseil municipal de Trébédan
Fait à Trébédan le 16 juin 2026
Le Maire,
Didier IBAGNE

MAIRIE DE TREBEDAN 22980 (Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance
Eddy PAUTHONNIER